



Campagne e-mailing ou SMS aux familles Saison 2025

L'une des actions les plus efficaces en termes de communication, consiste à l'envoi, par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) / le groupe de protection sociale (GPS) d'un mail ou SMS à destination des familles allocataires ou affiliées, **bénéficiaires de l'AEEH/ de l'AJPP ou encore ayant un enfant accueilli en établissement médico-social (en fonction du public ciblé dans le cadre de notre partenariat)**. Nous préconisons également de communiquer prioritairement auprès des familles ayant un enfant en situation de handicap, **âgé entre 3 et 19 ans.**





Exemple texte SMS

“

Votre CAF / caisse de retraite se mobilise avec le Réseau Passerelles pour le départ en vacances des familles ayant un enfant en situation de handicap : connectez-vous sur www.reseau-passerelles.org.





Exemple texte Mail

Objet : Partenariat *Caf de * / Groupe de Protection Sociale **** – Réseau Passerelles 2025 : partir en vacances avec son enfant en situation de handicap**

Madame, Monsieur,

Votre *Caisse d'Allocations Familiales / Groupe de Protection Sociale* soutient le départ en vacances des familles ayant un enfant en situation de handicap, en inclusion, dans le cadre d'un partenariat mis en place avec le Réseau Passerelles.

Le Réseau Passerelles propose depuis 14 ans des séjours familiaux de répit, avec sur place la mise en place d'un accompagnement adapté aux besoins de votre enfant en situation de handicap, pour vivre un vrai moment de vacances et de répit en famille :

- **Au sein de destinations “tous publics” parmi leur offre de logements pré-réservés**
- **Ou sur un lieu de séjour choisi et réservé par vos soins**

Le dispositif d'accueil et de prise en charge des enfants est assuré par un(e) (ou plusieurs) professionnel(le)(s), de manière individualisée “à la carte” (avec une inclusion autant que possible au sein des lieux de vie collective environnants) ou en milieu collectif au sein des “clubs enfants Passerelles”.

Votre *Caisse d'Allocations Familiales / Groupe de Protection Sociale* prend en charge à hauteur de 72% (ou préciser le montant si prise en charge inférieure à 1800 €) les coûts liés à l'accueil et la prise en charge de votre enfant.

Cette aide est déduite directement lors de votre réservation, ainsi que l'aide du Réseau Passerelles, qui prend en général à sa charge la somme restante (en fonction d'accords exceptionnels accordés chaque année) afin que vous n'ayez aucun coût à votre charge en dehors de votre hébergement (97% de familles sans reste à charge en 2023, 100% en 2024) et des frais fixes de dossiers (75€).

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à remplir ce formulaire (ou à vous connecter -en haut à droite- à votre espace personnel déjà existant) : https://app.reseau-passerelles.org/#!/partir_form.

Cet espace personnel vous sera alors dédié, toutefois, pour accéder aux séjours, vous devrez ensuite compléter un **formulaire de pré-demande 2025** : plus personnalisé, il est **indispensable pour déterminer la prise en charge financière liée à l'accompagnement de votre enfant, et pour accéder à des séjours correspondant à vos besoins**.

Vous pouvez retrouver des **informations, et les actualités de l'association, sur le site internet www.reseau-passerelles.org**, et les réseaux sociaux :



En espérant que cette proposition de votre Caisse d'Allocations Familiales / Groupe de Protection Sociale réponde à vos attentes.

Bien cordialement,



Informations importantes à destinations des partenaires et travailleurs sociaux :

- **Le formulaire de contact prend seulement 1 à 2 minutes**
- **Mais la démarche consistant à compléter une pré-demande par la suite est indispensable et prend environ 10-15 minutes : plus elle est effectuée en amont des séjours, plus elle permettra à la famille d'y accéder dans les meilleures conditions** (financières et temporelles), car elle nous permet de mettre à jour les besoins personnalisés et les aides financières dont peut bénéficier la famille pour son séjour, puis de l'accompagner au mieux, en tenant compte de tous ces éléments.

Votre contact :

Laëtitia DUBIN

Chargée des préfinancements par les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) et Groupes de Protection sociale (GPS)

Tel. **07 56 10 76 32**

Mail. laetitia.dubin@reseau-passerelles.org

[Accès à la page partenaires](#)

